Déclaration liminaire UNSA Éducation 68

CSA-SD du 4 septembre 2026

Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

Cette rentrée pourrait paraître calme. Mais nous voulons commencer par dire clairement qu'il serait dangereux d'interpréter l'absence de contestation massive comme un signe de satisfaction.

Ce que nous constatons aujourd'hui est plus préoccupant : une forme de résignation gagne les personnels. Beaucoup continuent à faire leur travail, à tenir les écoles, à absorber les difficultés, mais sans plus vraiment croire que leurs alertes seront entendues ni que les problèmes signalés trouveront une réponse.

Le Baromètre des métiers de l'UNSA Éducation est à cet égard sans appel : 0,3 % seulement des personnels interrogés se déclarent confiants dans l'avenir du système éducatif et 71 % ne se sentent ni respectés ni reconnus par leur employeur. Si le baromètre est national, ces chiffres disent quelque chose de ce que vivent aussi nos collègues dans les écoles et les établissements du Haut-Rhin…

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur l'analyse des 27 suppressions de postes, que nous avons déjà largement portée lors des CSA-SD de février et de juin. La question qui se pose désormais est celle de la réalité de cette rentrée et des réponses qui seront apportées aux situations constatées sur le terrain.

Nous prenons acte de l'engagement de ne procéder à aucune fermeture de classe à la rentrée. Mais là où les effectifs réels, les situations d'inclusion ou les conditions d'enseignement l'exigent, des ouvertures devront être prononcées aujourd'hui.

Encore faut-il disposer de données fiables… Or, une nouvelle fois, ONDE V2 a placé les directrices et directeurs d'école dans des situations inacceptables : difficultés d'accès, impossibilité pour certains de générer leurs listes de classes, serveurs sous dimensionnés, fonctionnalités bloquées… Un outil censé simplifier leur travail devient au contraire un dévoreur de temps et d'énergie. Nous le disons clairement : on ne peut pas exiger des directrices et directeurs fiabilité et précision dans leurs remontées tout en leur imposant des outils qui, eux, ne le sont pas.

Mais les difficultés de cette rentrée ne sont pas seulement administratives.

Dans un certain nombre d'écoles, des équipes sont d'ores et déjà confrontées à des situations d'élèves au comportement extrêmement violent ou éruptif. Si l'on se réfère aux constats des années précédentes, ces situations pourront durer des semaines, voire des mois, sans réponse institutionnelle à la hauteur. Pourtant, enseignants et directeurs sollicitent de l'aide, multiplient les démarches, alertent leur hiérarchie et se retrouvent trop souvent démunis. « Faites au mieux », « Essayer de tenir », « Mettez-vous en arrêt si ça ne va vraiment plus », voilà un florilège de non-solutions qui leur

sont proposées. Nous voyons aussi poindre la tentation de "régler" ces situations par la rédaction de protocoles qui, sous couvert d'organiser la prise en charge, finissent surtout par renvoyer la responsabilité de situations devenues ingérables aux équipes elles-mêmes.

Pour l'UNSA Éducation, ce n'est plus acceptable.

L'école inclusive ne peut pas devenir une injonction à subir. Lorsqu'une situation met en danger les élèves ou les personnels, lorsque les conditions d'apprentissage d'une classe entière sont durablement compromises, l'institution doit apporter une réponse concrète. Le manque de places, de structures ou de personnels spécialisés ne peut pas avoir pour conséquence de laisser les équipes seules face à l'impossible.

Et surtout, ces difficultés doivent pouvoir être dites.

Nous refusons toute logique du « pas de vague », qu'elle soit explicite ou implicite, qui conduirait à minimiser les problèmes pour tenter de préserver l'image de l'Institution. La loyauté envers le service public d'éducation consiste à regarder la réalité en face, pas à la maquiller.

Concernant maintenant la réforme du remplacement, le temps des concertations est passé. Des engagements ont été pris au cours de l'année scolaire 2025-2026. C'est désormais leur respect que nous voulons pouvoir vérifier.

Les remplaçants ont notamment rempli une fiche de recueil de leurs appétences et de leurs compétences. Cette démarche n'a de sens que si elle est réellement utilisée dans les affectations. Nous serons donc particulièrement attentifs au respect des éléments recueillis, mais aussi aux engagements concernant la gestion de proximité, la prise en compte de l'expérience professionnelle et les conditions de travail. Espérons que les errements constatés depuis la rentrée se résorberont rapidement.

Nous réitérons notre demande d'un suivi précis de cette réforme du remplacement lors des prochains CSA-SD, à partir de données chiffrées et des remontées des personnels concernés.

Enfin, nous alertons sur la médecine de prévention. Le départ à la retraite de la médecin de prévention qui exerce dans notre département à la fin de l'année 2026 doit être anticipé. Dans un contexte d'usure professionnelle croissante, une rupture de prise en charge des agents serait incompréhensible.

Monsieur le Directeur académique, les personnels n'attendent pas de vous que vous régliez seul des problèmes nationaux ni que vous créiez des moyens qui ne sont pas à votre disposition.

Mais ils sont en droit d'attendre de leur administration départementale qu'elle ne minimise pas leurs difficultés, qu'elle respecte les engagements qu'elle a pris et qu'elle apporte des réponses lorsqu'une situation devient intenable.

C’est aujourd’hui sur cela que l’UNSA Éducation attend des actes.